

Tarifs du service périscolaire et des mercredis rentrée 2022-2023

SERVICE PERISCOLAIRE

LE PRINCIPE DE LA TARIFICATION HORAIRE

	QF inférieur à 650 €	QF compris entre 651 et 800 €	QF compris entre 801 et 1200 €	QF supérieur à 1201 €
Régime général CAF	1,40 € / h	1,56 € / h	1.90 € / h	2.16 € / h
Autres régimes	2,64 € / h			

LE MATIN AVANT L'ÉCOLE DE 7H00 à 8h05

•Tarification à la demi-heure

Régime général CAF	0,70 €	0,78 €	0,95 €	1,08 €
Autres régimes	1,32 €			

LE MIDI DE 11H45 à 13H15

Régime général CAF	2.40 € (accueil)	2.72 € (accueil)	3.40 € (accueil)	3.92 € (accueil)
Participation financière du SIS de -0,40 € déjà déduite sur le temps d'accueil	4,10 € (repas)	4,10 € (repas)	4,10 € (repas)	4,10 € (repas)
	6.50€ (total)	6.82 € (total)	7.50 € (total)	8,02 € (total)
Autres régimes	4.88 € (accueil)			
Participation SIS	4,10 € (repas)			
	8.98 € (total)			

L'APRES MIDI: ACCOMPAGNEMENT AUX LECONS DE 15H45 à 16H30

Régime général CAF	1,05 € / 45 min	1.17 € / 45 min	1.43 € / 45 min	1.62 € / 45 min
Autres régimes	1.98 € / 45 min			

LE SOIR de 16h30 à 18h30

•Tarification à la demi-heure

Régime général CAF	0,70 €	0,78 €	0,95 €	1,08 €
Autres régimes	1,32 €			

Les horaires et tarifs sont définis pour l'année 2022/2023. A l'issue de cette première période, l'association en lien avec le Syndicat Intercommunal Scolaire se réserve le droit de modifier les tarifs ou d'ajuster les horaires en fonction des besoins collectifs identifiés

Tarifs du service périscolaire et des mercredis rentrée 2022-2023

LES MERCREDIS

ACCUEIL LE MATIN DE 7H A 9H ET LE SOIR DE 17H à 18H30

Tarifification à la demi-heure	0,60 € (CAF) 0.80 € (autres régimes)
--------------------------------	---

JOURNEE DE 9H A 17H AVEC REPAS

QF inférieur à 650 €	QF compris entre 651 et 800 €	QF compris entre 801 et 1 200 €	QF supérieur à 1 201 €
13.50 € (CAF) -	14 € (CAF) -	14.50 € (CAF) -	15 € (CAF) 16 € (autres régimes)

DEMI JOURNEE MATIN (9h/13h: sans repas) ou APRES MIDI (sans repas: 13h/17h)

QF inférieur à 650 €	QF compris entre 651 et 800 €	QF compris entre 801 et 1 200 €	QF supérieur à 1 201 €
4.80 € (CAF) -	5 € (CAF) -	5.30 € (CAF) -	5.50 € (CAF) 6 € (autres régimes)

DEMI JOURNEE MATIN de 9h à 13h (avec repas)

QF inférieur à 650 €	QF compris entre 651 et 800 €	QF compris entre 801 et 1 200 €	QF supérieur à 1 201 €
8.65 € (CAF) -	8.85 € (CAF) -	9.15 € (CAF) -	9.35 € (CAF) 9.85 € (autres régimes)

Les horaires et tarifs sont définis pour l'année 2022/2023. A l'issue de cette première période, l'association en lien avec le Syndicat Intercommunal Scolaire se réserve le droit de modifier les tarifs ou d'ajuster les horaires en fonction des besoins collectifs identifiés

ATTENTION, LES MERCREDIS ET PENDANT LES VACANCES: pour les familles habitant en dehors des communes de Gerbéviller, Moriviller, Haudonville et Franconville Application d'une majoration de 15% sur votre tarif de référence.